



## NOTE DE SYNTHÈSE N°12

**OBJET : CRAC AGATE SSC**

**RAPPORTEUR : Christian GUIHERMET**

### **EXPOSÉ**

La société publique locale (SPL) AGATE, dont la commune de Poulx est actionnaire exerce pour le compte de la collectivité, le projet de construction d'une médiathèque et d'une salle socioculturelle.

Ainsi, la SPL doit annuellement rendre compte de l'activité sur l'année écoulée.

### **PROPOSITION**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi N°85-704 du 12 Juillet 1985,  
Considérant l'avis émis en pré conseil le 28 Juin 2022,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'ADOPTER** le CRAC 2021 relatif à la construction d'une médiathèque et d'une salle socioculturelle.